

Demande d'occupation de salle au sein des écoles hors temps scolaire

Ce document est destiné à solliciter l'autorisation du Maire pour une demande d'occupation des salles au sein de l'école en dehors du temps scolaire.

À transmettre au secrétariat du service Enfance et Enseignement au minimum 15 jours avant la date demandée

Nom de l'école :

Date d'envoi:

Directeur(rice)	lieu	Date/horaire	projet
Commentaires :			

Elu(a)a	Pour décision		
Elu(e)s	favorable	défavorable	
M. GAYAUDON			